

ASBL A.R.A. (Accueil-Rencontre-Amitié)

Rapport annuel 2019

Rémunérations et avantages octroyés aux mandataires de l'Association



ASBL A.R.A.
Avenue Charles Thielemans, n°93, 1150 Woluwe-Saint-Pierre
N°/entreprise : 0825 554 924 - RPM Bruxelles
Contact : ara.asbl@gmail.com

Relevé des présences en réunion, rémunérations et avantages de toute nature ainsi que des frais de représentation – article 7, § 1, de l’ordonnance conjointe du 14 décembre 2017

Nom	Prénom	Rôle linguistique
AHLBRECHT	Sonia	Français
ANGELO	Cléon	Français
BLANCKAERT	Sophie	Français
Cap Famille ASBL	Personne morale	Français
CASTERMAN	Olivia	Français
DE BEUKELAER	Chrisophe	Français
Décalage ASBL	Personne morale	Français
DE JAMBLINNE	Philippe	Français
DE SPIRLET	Béatrice	Français
DEVOS	Dominique	Français
DUPIRE	Roxane	Français
D’URSEL	Anne-Charlotte	Français
DUCHESNE	Lucy	Français
En Bord de Soignes SCRL	Personne morale	Français
GARRIDO	Gustavo	Français
GARZONIO	Maryline	Français



ASBL A.R.A.
 Avenue Charles Thielemans, n°93, 1150 Woluwe-Saint-Pierre
 N°/entreprise : 0825 554 924 - RPM Bruxelles
 Contact : ara.asbl@gmail.com

Nom	Prénom	Rôle linguistique
HUYBRECHS	Tanguy	Français
LAGASSE DE LOCHT	François	Français
LEONARD	Mathieu	Français
LIBERT	Jean-François	Français
MATHIJSEN	Agnès	Français
NZUZI MUNAGAMI	Valérie	Français
PAJ ASBL	Personne morale	Français
PIERSON	Robert	Français
PIRSON	Alexandre	Français
RENSON	Claire	Français
Unité scout-90 ^{ème} de Stockel	Personne morale	Français
SWALUS	Stephan	Français
Van Breugel	Raphaël	Français
PERSOONS	Caroline	Français
VERHEYEN	Tanguy	Français



ASBL A.R.A.
Avenue Charles Thielemans, n°93, 1150 Woluwe-Saint-Pierre
N°/entreprise : 0825 554 924 - RPM Bruxelles
Contact : ara.asbl@gmail.com

Mandataire	Type de mandat, fonction ou fonction dérivée	Organisme	Mandat rémunéré	Mandat non rémunéré	Date de début	Date de fin
AHLBRECHT	Membre effectif	ASBL A.R.A.		X	25/09/2019	
ANGELO	Membre effectif	ASBL A.R.A.		x	08/09/2016	
BLANCKAERT	Administrateur	ASBL A.R.A.		x	25/09/2019	
Cap Famille ASBL	Administrateur	ASBL A.R.A.		x	17/05/2017	
CASTERMAN	Membre effectif	ASBL A.R.A.		x	25/09/2019	
DE BEUKELAER	Administrateur	ASBL A.R.A.		Président	25/09/2019	
Décalage ASBL	Membre effectif	ASBL A.R.A.		x		
DE JAMBLINNE	Administrateur	ASBL A.R.A.		Administrateur délégué	21/02/2017	24/04/2019
DE SPIRLET	Membre effectif	ASBL A.R.A.		x	20/09/2016	25/09/2019
DEVOS	Membre effectif	ASBL A.R.A.		x	27/02/2018	25/09/2019
DUPIRE	Administrateur	ASBL A.R.A.		x	25/09/2019	
D'URSEL	Membre effectif	ASBL A.R.A.		x	19/12/2017	25/09/2019
DUSCHENE	Membre effectif	ASBL A.R.A.		x	08/09/2016	
En Bord de Soignes SCRL	Administrateur	ASBL A.R.A.		x	17/05/2017	
GARRIDO	Membre effectif	ASBL A.R.A.		x	08/09/2016	
GARZONIO	Administrateur	ASBL A.R.A.		x	11/02/2014	24/04/2019
HUYBRECHS	Administrateur	ASBL A.R.A.		X	25/09/2019	
LAGASSE DE LOCHT	Administrateur	ASBL A.R.A.		Secrétaire	02/02/2010	
LEONARD	Membre effectif	ASBL A.R.A.		X	25/09/2019	
LIBERT	Membre effectif	ASBL A.R.A.		X	19/12/2017	25/09/2019
MATHIJSEN	Administrateur	ASBL A.R.A.		X	25/09/2019	
NZUZI MUNAGAMI	Membre effectif	ASBL A.R.A.		X	31/03/2015	25/09/2019
PAJ ASBL	Administrateur	ASBL A.R.A.		X	11/02/2014	
PIERSON	Administrateur	ASBL A.R.A.		X	02/02/2010	
PIRSON	Administrateur	ASBL A.R.A.		Président	08/09/2016	25/09/2019



ASBL A.R.A.
Avenue Charles Thielemans, n°93, 1150 Woluwe-Saint-Pierre
N°/entreprise : 0825 554 924 - RPM Bruxelles
Contact : ara.asbl@gmail.com

RENSON	Administrateur	ASBL A.R.A.		Trésorière	23/04/2013	
Unité scout-90 ^{ème} de Stockel	Membre effectif	ASBL A.R.A.		X	25/09/2019	
SWALUS	Administrateur	ASBL A.R.A.		X	25/09/2019	
Van Breugel	Membre effectif	ASBL A.R.A.		X	25/09/2019	
PERSOONS	Membre effectif	ASBL A.R.A.		X		25/09/2019
VERHEYEN	Membre effectif	ASBL A.R.A.		X		25/09/2019



ASBL A.R.A.
Avenue Charles Thielemans, n°93, 1150 Woluwe-Saint-Pierre
N°/entreprise : 0825 554 924 - RPM Bruxelles
Contact : ara.asbl@gmail.com

Mandataire	Rémunération ou indemnité annuelle brute (A)	Total des jetons de présence (B)	Nombre de réunions	Avantages de toute nature	Montant (C)	Frais de représentation	Montant (D)
AHLBRECHT	0	0	1/1	Néant	0	Néant	0
ANGELO	0	0	1/3	Néant	0	Néant	0
BLANCKAERT	0	0	1/1	Néant	0	Néant	0
Cap Famille ASBL	0	0	3/3	Néant	0	Néant	0
CASTERMAN	0	0	0/1	Néant	0	Néant	0
DE BEUKELAER	0	0	1/1	Néant	0	Néant	0
Décalage ASBL	0	0	2/3	Néant	0	Néant	0
DE JAMBLINNE	0	0	2/2	Néant	0	Néant	0
DE SPIRLET	0	0	0/3	Néant	0	Néant	0
DEVOS	0	0	1/3	Néant	0	Néant	0
DUPIRE	0	0	1/1	Néant	0	Néant	0
D'URSEL	0	0	0/3	Néant	0	Néant	0
DUSCHENE	0	0	0/3	Néant	0	Néant	0
En Bord de Soignes SCRL	0	0	3/3	Néant	0	Néant	0
GARRIDO	0	0	2/3	Néant	0	Néant	0
GARZONIO	0	0	2/2	Néant	0	Néant	0
HUYBRECHS	0	0	0/1	Néant	0	Néant	0
LAGASSE DE LOCHT	0	0	3/3	Néant	0	Néant	0
LEONARD	0	0	0/1	Néant	0	Néant	0
LIBERT	0	0	0/3	Néant	0	Néant	0
MATHIJSSEN	0	0	0/1	Néant	0	Néant	0
NZUZI MUNAGAMI	0	0	0/3	Néant	0	Néant	0
PAJ ASBL	0	0	2/3	Néant	0	Néant	0
PERSOONS	0	0	x	Néant	0	Néant	0



ASBL A.R.A.
Avenue Charles Thielemans, n°93, 1150 Woluwe-Saint-Pierre
N°/entreprise : 0825 554 924 - RPM Bruxelles
Contact : ara.asbl@gmail.com

Mandataire	Rémunération ou indemnité annuelle brute (A)	Total des jetons de présence (B)	Nombre de réunions	Avantages de toute nature	Montant (C)	Frais de représentation	Montant (D)
PIERSON	0	0	0/3	Néant	0	Néant	0
PIRSON	0	0	2/3	Néant	0	Néant	0
RENSON	0	0	3/3	Néant	0	Néant	0
Unité scout-90 ^{ème} de Stockel	0	0	1/1	Néant	0	Néant	0
SWALUS	0	0	0/1	Néant	0	Néant	0
Van Breugel	0	0	1/1	Néant	0	Néant	0
VERHEYEN	0	0	0/1	Néant	0	Néant	0



ASBL A.R.A.
Avenue Charles Thielemans, n°93, 1150 Woluwe-Saint-Pierre
N°/entreprise : 0825 554 924 - RPM Bruxelles
Contact : ara.asbl@gmail.com

Mandataires	Outils de travail	SOUS-TOTAL (A+B+C+D)	Réductions opérées ¹ (E)	TOTAL (D-E)	Date du rapport
AHLBRECHT	Néant	0	0	0	14/05/2020
ANGELO	Néant	0	0	0	14/05/2020
BLANCKAERT	Néant	0	0	0	14/05/2020
Cap Famille ASBL	Néant	0	0	0	14/05/2020
CASTERMAN	Néant	0	0	0	14/05/2020
DE BEUKELAER	Néant	0	0	0	14/05/2020
Décalage ASBL	Néant	0	0	0	14/05/2020
DE JAMBLINNE	Néant	0	0	0	14/05/2020
DE SPIRLET	Néant	0	0	0	14/05/2020
DEVOS	Néant	0	0	0	14/05/2020
DUPIRE	Néant	0	0	0	14/05/2020
D'URSEL	Néant	0	0	0	14/05/2020
DUSCHENE	Néant	0	0	0	14/05/2020
En Bord de Soignes SCRL	Néant	0	0	0	14/05/2020
GARRIDO	Néant	0	0	0	14/05/2020
GARZONIO	Néant	0	0	0	14/05/2020
HUYBRECHS	Néant	0	0	0	14/05/2020
LAGASSE DE LOCHT	Néant	0	0	0	14/05/2020
LEONARD	Néant	0	0	0	14/05/2020
LIBERT	Néant	0	0	0	14/05/2020
MATHIJSEN	Néant	0	0	0	14/05/2020
NZUZI MUNAGAMI	Néant	0	0	0	14/05/2020
PAJ ASBL	Néant	0	0	0	14/05/2020
PERSOONS	Néant	0	0	0	14/05/2020
PIERSON	Néant	0	0	0	14/05/2020
PIRSON	Néant	0	0	0	14/05/2020
RENSON	Néant	0	0	0	14/05/2020
Unité scout-90 ^{ème} de Stockel	Néant	0	0	0	14/05/2020



ASBL A.R.A.
Avenue Charles Thielemans, n°93, 1150 Woluwe-Saint-Pierre
N°/entreprise : 0825 554 924 - RPM Bruxelles
Contact : ara.asbl@gmail.com

SWALUS	Néant	0	0	0	14/05/2020
Van Breugel	Néant	0	0	0	14/05/2020
VERHEYEN	Néant	0	0	0	14/05/2020

¹ Remarques relatives aux réductions :

Les modalités de réduction sont prévues à l'article 3, § 2, de l'ordonnance conjointe du 14 décembre 2017.

En cas de dépassement de la limite des 150 % du montant de l'indemnité parlementaire, une réduction à due concurrence est opérée uniquement sur les rémunérations, indemnités, traitements ou jetons de présence et avantages de toute nature perçus en contrepartie de l'exercice d'un mandat visé à l'article 2, § 1^{er}, alinéa 2 ¹, selon les modalités suivantes :

- la réduction s'opère prioritairement et à due concurrence sur les rémunérations, indemnités, traitements ou jetons de présence et avantages de toute nature perçus en contrepartie de l'exercice d'un mandat visé à l'article 2, § 1^{er}, alinéa 2, tirets 1 à 4 ². Cette réduction s'opère uniquement sur la partie de ces rémunérations, indemnités, traitements ou jetons de présence et avantages de toute nature excédant 50 % du montant de l'indemnité parlementaire perçue par les membres de la Chambre des représentants ;
- le cas échéant, la réduction s'opère à due concurrence sur les rémunérations, indemnités, traitements ou jetons de présence et avantages de toute nature perçus en contrepartie de l'exercice d'un mandat visé à l'article 2, § 1^{er}, alinéa 2, tirets 5 à 8 ³. Cette réduction n'est pas limitée.

¹ Il s'agit des bourgmestres, échevins, présidents et membres des bureaux permanents de CPAS, des conseillers communaux, des conseillers de CPAS, des membres d'organes d'administration, de gestion ou de conseil d'un organisme public régional ou local, des membres d'organes d'administration, de gestion ou de conseil d'un organisme public régional et local, des membres des organes d'administration, de gestion ou de conseil d'un organisme public bicommunautaire, de toute autre personne désignée par le Gouvernement et/ou le Collège réuni pour le représenter dans le conseil d'administration de toute structure dotée de la personnalité juridique.

² Les mandats visés sont les suivants :

1. les bourgmestres et échevins
2. les présidents et membres des bureaux permanents de CPAS
3. les conseillers communaux
4. les conseillers de CPAS

³ Les mandats visés sont les suivants :

1. les membres d'organes d'administration, de gestion ou de conseil d'un organisme public régional ou local,
2. les membres d'organes d'administration, de gestion ou de conseil d'un organisme public régional et local,
3. les membres d'organes d'administration, de gestion ou de conseil d'un organisme public bicommunautaire,
4. toute autre personne désignée par le Gouvernement et/ou le Collège réuni pour le représenter dans le conseil d'administration de toute structure dotée de la personnalité juridique.



Liste des voyages des mandataires publics – article 7, § 1^{er}, de l’ordonnance conjointe du 14 décembre 2017

Voyage	Date du voyage	Montant	Organisateur	Mandataire concerné	Date décision motivée de l’organe compétent	Date d’approbation par le Gouvernement, Collège réuni ou tutelle générale
Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant

Inventaire des marchés publics – article 7, § 1^{er}, de l’ordonnance conjointe du 14 décembre 2017

Type de marché	Date du marché	Bénéficiaires	Montants
Matériel de grimage A.R.A.-Bunker –Cap Famille	28/02/2019	Boutchic	288,50€
Musiciens – Carnaval de la Cité	23/02/2019	Afrokata ASBL	400€
Brasseur Fête de la Cité	06/06/2019	Big Bag DELivery	317,77€
Musiciens – Fête de la Cité	15/06/2019	Coulisses ASBL	450€
Impression journal de la Cité	14/05/2019	Facopy	216€
Spectacle Saint Nicolas	09/12/2019	Art and Smile	737,97€

Liste des subsides octroyés – article 7, § 1^{er}, de l’ordonnance conjointe du 14 décembre 2017

Subside	Date	Montant	Destinataire
Néant	Néant	Néant	Néant



ASBL A.R.A.
 Avenue Charles Thielemans, n°93, 1150 Woluwe-Saint-Pierre
 N°/entreprise : 0825 554 924 - RPM Bruxelles
 Contact : ara.asbl@gmail.com